

Formation B96

(Formation non valable en suisse)



Le permis remorque B96 est plus communément appelé "permis remorque". Il permet de tracter une remorque dont le Poids Total Autorisé en Charge total (voiture + remorque) est compris entre 3 500 et 4 250 kilogrammes.

Public visé & pré-requis:

- Être titulaire du permis de conduire B
- Lire et écrire le français

Contact:

Autoecole@vindret.com
04.50.39.35.10

Durée

7 heures

Lieu

225 route des bègues -
74250 Fillings

Horaires:

De 9 à 17h

Dates

Nous consulter

Tarifs

Nous consulter

Effectifs

3 élèves maximum par formations

Sanction de la formation

A l'issu de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite et fabrication d'un nouveau permis de conduire incluant la catégorie B96

Le permis remorque de catégorie B96 vous permet de conduire un véhicule de catégorie B attelé d'une remorque ou d'une caravane :

- Dont le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est supérieur à 750 kilogrammes.
- Dont la somme des PTAC voiture et remorques est compris entre 3,5 et 4,25 tonnes.

Pour rappel, avec le permis B :

Vous pouvez conduire une voiture à laquelle a été attelée une remorque. Le PTAC de la remorque doit être inférieur ou égale à 750 kg. Dans le cas où son PTAC est supérieur à 750 kg, la somme des PTAC (voiture+remorque) ne doit pas dépasser 3 500 kg.

Programme de formation

La formation pratique du permis remorque B96 hors circulation (plateau)

Cette séquence hors circulation alterne théorie et pratique. Elle a pour objectif de vous faire l'acquisition des savoirs et savoirs-faire spécifiques et indispensables à la prise en charge des ensembles véhicules – remorques. Ces 4 heures de formations traiteront de :

- Connaître et comprendre l'utilité de réglementation concernant
- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
 - Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.
 - Le freinage des remorques.
 - Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

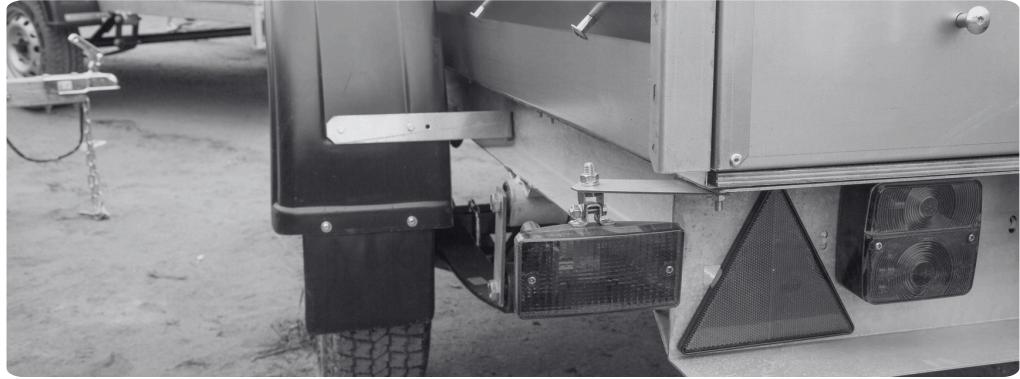
Les équipements obligatoires de la remorque :

- Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants ;
- Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
- Le triangle de présignalisation.

→ Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifique à la conduire d'un ensemble de véhicules

- La signalisation spécifique,
- L'utilisation des voies,
- Le chargement : répartition – arrimage.

FORMATION B96



Encadrement

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention groupe-lourd, ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
Certificat Complémentaire de Spécialisation groupe lourd
Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Méthodes adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratique
- Salle de cours
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fournitures et supports pédagogiques spécifiques

Evaluation de la formation & conditions de réussite

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.

Condition de réussite: Avoir suivi l'intégralité de la formation

→ Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, particulièrement : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage, Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque. Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

→ Exercices et mises en situation pratiques

- attelage-dételage
- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisations de marche arrière sinuuse entre des portes avec arrêt de précision.

La formation pratique du permis remorque B96 en circulation

Objectif: travailler sur l'adaptation des comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble, et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La formation pratique en circulation s'effectue avec 3 autres élèves maximum dans le véhicule tracteur. Pendant 3 heures, chaque élève effectue 50 minutes minimum de conduite. Après chaque passage, vous bénéficiez de conseils et explications de votre enseignant expert.

L'enseignant mettra l'accent sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- Les angles morts ;
- Les changements de direction ;
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- L'information et la communication avec les autres usagers ;
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- Les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route, particulièrement dans les situations de croisement et de dépassement.

À la fin de cette période de conduite, dix minutes sont réservées pour évaluer la performance de chaque élève. Cette évaluation comprend les éléments suivants :

- L'appréciation personnelle de l'élève concernant sa propre performance
- Dans le cas d'une formation en groupe, une discussion avec les autres élèves fin de partager leurs impressions sur les prestations de chacun
- Un bilan de la prestation sera réalisé par l'enseignant accompagné de conseils spécifiques.